



# Qui crée la monnaie ?

## L'ESSENTIEL

La monnaie est constituée :

- des pièces, produites par la Monnaie de Paris ;
- des billets ou monnaie fiduciaire, fabriqués par la Banque de France ;
- d'écritures sur les comptes bancaires : la monnaie est, en grande majorité, scripturale.

La monnaie est pour la plus grande part créée sur une initiative des agents économiques, lorsqu'ils recourent à l'emprunt pour financer leurs activités. Quand une banque commerciale accorde un crédit à un particulier ou à une entreprise par exemple, le montant du crédit octroyé est inscrit sur le compte en banque du client : la monnaie a été créée. On dit que « **les crédits font les dépôts** ». Cette monnaie peut ensuite être convertie en monnaie fiduciaire, par retrait d'espèces, ou donner lieu à l'établissement de chèques ou de virements, par exemple. Par la suite, la monnaie ainsi créée par les banques commerciales, continue à circuler entre les agents.

### Quel rôle joue la Banque centrale dans ce processus ?

Elle fabrique la monnaie fiduciaire et dispose du monopole de l'émission de la monnaie légale, et elle pilote également le processus de création monétaire en fixant le prix de la monnaie. À l'aide des taux directeurs, taux auxquels les banques commerciales peuvent emprunter auprès de la banque centrale (voir « Qu'est-ce que la politique monétaire ? »), elle influe sur les taux des crédits aux entreprises et aux particuliers dans l'ensemble de l'économie. L'évolution des taux directeurs, en incitant les agents économiques à demander plus ou moins de crédits à leurs banques, exerce une influence sur la quantité de monnaie créée.

Pour répondre aux besoins de financement de l'économie il faut que la croissance de la création monétaire évolue parallèlement à celle des biens et services : ni trop, ni trop peu, c'est l'une des missions principales des banques centrales.

## UN PEU D'HISTOIRE

- **1600-1046 av. J.-C.** : on retrouve des traces de l'utilisation des cauris (coquillages) comme instrument de circulation pré-monétaire, sous la dynastie Shang en Chine.
- **vi<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles av. J.-C.** : frappe de la **première pièce de monnaie** en Lydie. Cette monnaie était *dokima*, c'est-à-dire qu'elle avait cours légal dans le royaume.
- **335-333 av. J.-C.** : Aristote théorise pour la première fois les trois caractéristiques de la monnaie : réserve de valeur, unité de compte, intermédiaire des échanges.
- **1024** : sous la dynastie Song, l'administration chinoise confère un cours légal au *jiaozi*, une des **premières formes de billet de banque**, déjà apparues officieusement au IX<sup>e</sup> siècle.
- **1360** : Jean le Bon, roi de France, prisonnier des anglais, est libéré contre rançon. Pour payer, il crée une nouvelle monnaie d'or : le « franc à cheval ». La nouvelle monnaie doit progressivement être la seule à circuler dans tout le royaume. C'est la naissance du franc.
- **1742** : les banquiers anglais ne peuvent plus émettre de billets de banque car la Banque d'Angleterre en a alors le monopole ; ils inventent donc un nouveau moyen de paiement : le **chèque**.
- **1848** : instauration du cours légal pour les billets de banque en France.
- **1974** : invention de la carte à puce.
- **1<sup>er</sup> janvier 2002** : passage à l'euro fiduciaire.

## QUELQUES CHIFFRES

**91 %**

Part de monnaie scripturale dans le total de monnaie en circulation en zone euro

**51 %**

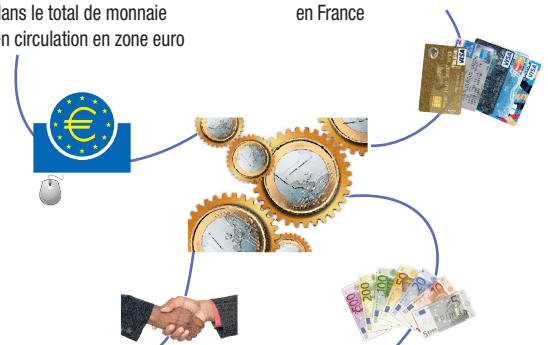
Part des paiements par carte bancaire en France

**742**

milliards d'euros  
Montant des crédits obtenus par les entreprises en France à fin février 2017, en hausse de 4 % sur un an

**2,3**

milliards  
Nombre de billets en euros fabriqués et livrés par la Banque de France en 2016



## COMPRENDRE

### Le débat théorique sur la création monétaire

S'il est admis aujourd'hui que les « crédits font les dépôts » (c'est le système bancaire qui est à l'initiative de la création monétaire), le contraire a été défendu jusque dans les années soixante-dix par nombre d'économistes, sous le nom de **théorie des réserves fractionnaires** : les dépôts de certains clients de la banque seraient un prérequis pour tout octroi de crédits à d'autres demandeurs. En d'autres termes, les dépôts précéderaient toujours les crédits.

Cette théorie, qui a pu par le passé, être vraie pour certaines banques, ne correspond plus à la réalité. Par un simple jeu d'écriture, un crédit devient immédiatement un dépôt, et cette écriture comptable vient gonfler la monnaie en circulation dans l'économie. C'est le **besoin de financement des agents économiques** qui est à la source de la **création monétaire** ; cette dernière accompagne ainsi l'activité économique. Les crédits sont donc la source directe des dépôts, et non le contraire.

### La création monétaire est cependant limitée

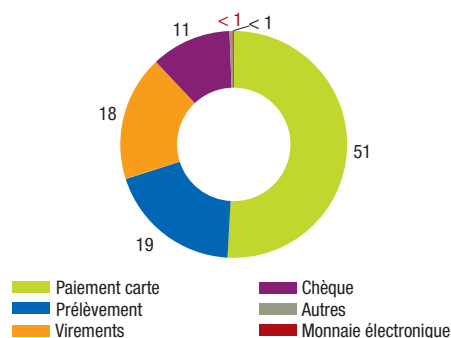
Les banques commerciales ne peuvent pas octroyer des crédits et donc créer de la monnaie de façon illimitée. Il existe en effet deux types de limites à la création monétaire : l'objectif de stabilité des prix, qui conduit la banque centrale dans le cadre de la **politique monétaire**, à réguler indirectement la quantité de monnaie en circulation dans l'économie, et la réglementation bancaire, qui fixe les règles de prudence :

- les banques commerciales doivent détenir un montant minimal sur leur compte à la banque centrale, proportionnel au montant des dépôts de leurs clients sur leurs comptes ;
- le montant de leurs fonds propres (capital, réserves, etc.) doit être proportionnel aux risques des crédits accordés. La création monétaire par le crédit s'accompagne donc d'un renforcement des besoins de capital pour les banques ;
- elles doivent mettre en place des procédures de contrôle interne afin d'apprécier la capacité de remboursement des emprunteurs et limiter ainsi les risques de défaut de paiement.

S'ajoutent à ces « garde-fous » réglementaires les **exigences internes aux banques**. Ces dernières s'autolimitent dans leur capacité de création monétaire afin de ne pas prendre de risques excessifs en prêtant à des clients non solvables, c'est-à-dire incapables de rembourser leurs dettes.

### Répartition des moyens de paiement scripturaux en volume en France

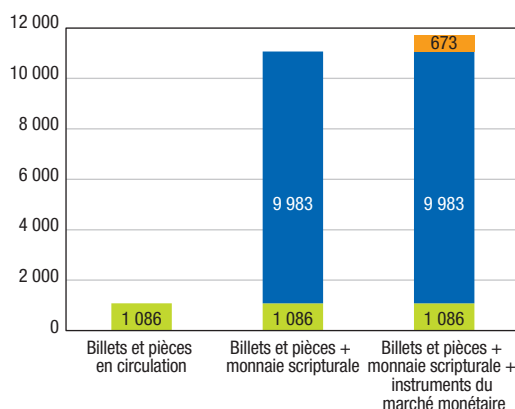
(en %)



Source : Banque de France d'après le Comité consultatif du secteur financier (CCSF).

### La monnaie en circulation

(en milliards d'euros)



Source : BCE.

## LA MONNAIE ET VOUS

La monnaie remplit trois fonctions :

- c'est une **unité de compte**, une référence utilisée pour exprimer les prix et enregistrer les dettes. C'est une unité de mesure de la valeur dans l'économie ;
- c'est également un **intermédiaire des échanges**. La monnaie est l'actif disponible le plus liquide dans l'économie ;
- c'est enfin une **réserve de valeur**, un élément qui permet de transférer du pouvoir d'achat du présent vers le futur. Elle sert à épargner du pouvoir d'achat entre le moment où un revenu est reçu et celui où il est dépensé.

La monnaie est donc au cœur de notre système économique et occupe une place centrale dans notre vie quotidienne. Aussi est-il déterminant que l'ensemble des utilisateurs d'une monnaie aient une **totale confiance** dans la persistance de sa valeur et de sa capacité à servir de moyen d'échange. C'est la responsabilité de l'État et de la banque centrale : le premier a recours à la loi, la seconde construit sa crédibilité au fil du temps par l'efficacité dont elle fait preuve au service des objectifs qui lui sont assignés.

## SCHÉMA COMPTABLE SIMPLIFIÉ : CRÉATION MONÉTAIRE ET MISE EN CIRCULATION DES BILLETS

Soit une économie composée d'une seule banque commerciale, la banque 1, et d'une banque centrale ayant le monopole d'émission de billets. La banque 1 dispose d'un compte à la banque centrale.

- **Étape 1 :** un particulier X emprunte 10 000 euros à la banque 1. Par un simple jeu d'écriture, le compte de dépôt de X à la banque 1 est crédité de 10 000 euros.

Banque 1	
<b>Prêt à X</b> 10 000	<b>Compte dépôt de X</b> 10 000

- **Étape 2 :** le client X retire 1 000 euros en billets. Pour cela, la banque 1 doit acheter ces billets auprès de la banque centrale. Son compte à la banque centrale est débité de 1 000 euros, en contrepartie des billets, qu'elle peut livrer à son client X.

Banque centrale	Banque 1
<b>Compte dépôt banque 1</b> - 1 000	<b>Prêt à X</b> 10 000
<b>Billets en circulation</b> + 1 000	<b>Compte banque centrale</b> - 1 000
	<b>Particulier X : 1 000 euros en billets</b>

## POUR EN SAVOIR PLUS

### À lire

- [Qui crée la monnaie ?](#), Note d'information, Banque de France, septembre 2015
- « La monnaie et ses mécanismes », Plihon (D.), collection *Repères*
- « Monnaie et politique monétaire », *Les Cahiers français*, n° 267
- « La monnaie entre violence et confiance », Aglietta (M.) et Orléan (A.)
- « Monnaie, banque et marchés financiers », Mishkin (F. S.), Éditions Pearson
- « *Commercial banks as creators of "money"* », Tobin (J.), 1963

### À voir

- Dessine-moi l'éco, [la création monétaire](#)
- Citéco, [la création monétaire](#)

### Liens utiles

- [Rapport sur le bitcoin](#) (Banque de France)
- [Comprendre la création monétaire, Facil'éco](#) (portail de l'économie et des finances, ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique)
- [Banques et création monétaire : qui fait quoi ?](#), Le Monde, 21/09/2011